AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous - Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 294

22 AVRIL 1980

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

/ ARBRES FRUITIERS /

En complément des indications contenues dans le Bulletin Technique de la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE" du 18 Avril 1980, il faut préciser que les dernières projections d'ascospores de tavelures du pommier sont devenues très importantes au laboratoire. Il y a donc lieu, comme pour la tavelure du poirier, de se méfier de la période actuelle qui est très dangereuse.

CHENILLES DEFOLIATRICES

Dans la région de Saint Martin d'Auxigny (18) en particulier, il a été observé sur pommiers la présence de nombreuses chenilles défoliatrices notamment de Cheimatobies.

Il est donc rappelé qu'il est nécessaire d'exercer une surveillance des vergers afin de savoir s'il y a lieu d'intervenir avant la floraison.

Si l'on observe à la fois la présence de pucerons et de chenilles et dans le souci de préserver les abeilles et la faune auxiliaire, il vaut mieux choisir parmi les insecticides utilisables la PHOSALONE liquide (Azophène ou Zolone).

* * * *

Les indications données dans le Bulletin Technique du 18 Avril 1980 sur les autres ravageurs et maladies des arbres fruitiers demeurent valables.

EXCORIOSE

/ VIGNES /



C

Pointe verte

Oeil continuant à gonfler et à s'allonger, jusqu'à présenter la pointe verte constituée par la jeune pousse.

En situation précoce le stade C (pointe verte) est atteint. Dans toutes les vignes fortement attaquées l'an passé, le traitement d'hiver conseillé dans le Bulletin Technique n° 221 doit être complété par des traitements de post-débourrement. Ces interventions sont également recommandées dans les vignes faiblement contaminées pour limiter le développement de cette maladie.

Un premier traitement doit être réalisé lorsque 50 % des bourgeons, notamment ceux de la base, sont au stade C-D (pointe verte-sortie des feuilles) ; un deuxième traitement devra être envisagé lorsque 50 % des bourgeons auront atteint le stade E (premières feuilles étalées). La pulvérisation doit bien mouiller la base des sarments et les jeunes pousses.

A la liste des matières actives autorisées à la vente ou homologuées pour lutter contre le mildiou et l'excoriose publiée dans le Bulletin Technique n° 291 il convient d'ajouter l'association CAPTAFOL + CURZATE + FOLPEL (Sygan). Le DITHIANON (Delan) à raison de 50 grammes de matière active par hectolitre d'eau est également

Imprimerie de la Station "Centre" Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P407

FONGICIDES AUTORISES A LA VENTE POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES DES ORGANES AERIENS DES CEREALES AU 1er JANVIER 1980

MATIERES ACTIVES (doses en g/ha) & SPECIALITES COMMERCIALES	O	PV	FP	RJ-RB	FE	S	RH
- BENOMYL (Benlate) : 200		+	+				
- CARBENDAZIME (Bavistine, Sandomil, Daryline, Derosal, Déroprène liquide) : 200		+	+				
- CHLOROTHALONIL (Daconil) : 1125						+	
- DITALIMFOS (Laptran 20 EC) : 500	+						
- ETHYRIMOL (Milgo E, Milstem) : 280	+						
- FENARIMOL/orge (Rimidine) : 40	+						
- OXYCARBOXINE (Rendor) : 400				+(J)			
- SOUFRE MICRONISE MOUILLABLE (Microthiol SP, Oïdiase, Sultox, Thiovit) : 8000	+						
- TRIADIMEFON (Bayleton 25) : 125	+			+(J&B)			+
- TRIDEMORPHE (Calixine) : 560	+			+(J)			
- TRIFORINE (Saprol) : 285	+						
- CGA 64250 (Tilt 125) : 125				+(B)		+	+
ASSOCIATIONS (DOSES PAR SPECIALITES) :							
- BENOMYL + MACOZEBE (Epidor) :	+	+	+	+(B)		+	
- BENOMYL + MANEBE (Cerebel) :	+	+	+	+(B)		+	
- CAPTAFOL + CARBENDAZIME (Ceretal liquide, ceretal) :		+	+			+	
- CAPTAFOL + ETHYRIMOL (Milcap) :	+					+	
- CAPTAFOL + TRIADIMEFON (Bayleton CF/épi) :				+(J&B)		+	
- CARBENDAZIME + DITALIMFOS (Cereflor) :	+	+	+				+
- CARBENDAZIME + DITALIMFOS + MANEBE (Grex triple) :		+	+				
- CARBENDAZIME + FENARIMOL + OXYCARBOXINE (Splendor) :	+orge	+	+	+(J&B)			+
- CARBENDAZIME + FENARIMOL + MANEBE (Rimidine plus) :		+				+	+
- CARBENDAZIME + MANCOZEBE (Epidor P, Milkur, Kombat) :	+	+	+	+(B)	+	+	
- CARBENDAZIME + MANEBE (Bavistine M, Carbenzip M, Cerebel N, Daryline M, Grex TX, , Sandomil M, Zelor) :	+	+	+	+(B)	+	+	
- CARBENDAZIME + MANEBE + SOUFRE*(Blédor 3, Bronx et Bronx TX) :	+	+	+	+(B)		+	+
- CARBENDAZIME + MANEBE + TRIDEMORPHE (Bavical F) :	+	+	+	+(B)		+	
- CARBENDAZIME + SOUFRE (Blédor 2) :	+	+					
- CARBENDAZIME + TRIADIMEFON (Bayleton total) :	+	+	+	+(J&B)		+	+
- CARBENDAZIME + CGA 64250 (Tilt 325) :		+		+(B)		+	+
- DINOCAP + MANCOZEBE (Mancokar) :	+			+(B)			
- DITALIMFOS + MANEBE (Nolon) :	+						
- MANCOZEBE + SOUFRE (Dithiovit RHF 73-2) :	+			+(B)		+	
- MANEBE + THIOPHANATE METHYL (Peltar) :	+	+	+	+(B)		+	
- MANEBE + SOUFRE (Silodor, Trial) :	+			+(B)		+	
- MANEBE + SOUFRE + ZIRAME (Cryptosan) :	+			+(B)		+	
- MANEBE + THIABENDAZOLE (Monoran TZ) :		+		+(B)			
- MANEBE + TRIDEMORPHE (Calixine M) :	+			+(J&B)			
- MANEBE + TRIFORINE (Saprol M) :	+			+(J&B)		+	
- SOUFRE + THIRAME (Daryl 96) :	+				+	+	
- THIABENDAZOLE + THIRAME (Daryl TZ) :		+	+				

LEGENDE : O = Oïdium - PV = Piétin-verse - FP = Fusariose sur tige - RJ = Rouille Jaune
RB = Rouille Brune - FE = Fusariose sur épi - S = Septoriose - RH = Rhynchosporiose

* La spécialité GERBEL est également une association de CARBENDAZIME + MANEBE + SOUFRE

efficace pour lutter contre l'excoriose. Enfin il convient de signaler que d'après de récents travaux de l'Institut National de la Recherche Agronomique, un seul traitement au stade D avec l'association PHOSETHYL AL + FOLPEL (Mikal) à raison de 300 grammes de spécialité commerciale dans 500 litres d'eau à l'hectare a donné de bons résultats.

BLES TENDRES D'HIVER / CEREALES /

Dans la majorité des cultures le premier noeud est maintenant visible.

Les maladies du pied ont légèrement progressé et d'une manière générale dans une parcelle sur cinq une intervention sera nécessaire dans les prochains jours (plus de 20 % des talles malades).

Sur un ensemble de 110 parcelles, 34 % des parcelles semées avant le 15 Octobre nécessitent une intervention contre 23 % pour celles semées entre le 15 et le 30 Octobre et seulement 12 % pour celles semées dans la première quinzaine de Novembre. Les régions où des parcelles malades sont actuellement plus fréquemment observées sont le Perche et le Thymerais dans le département d'Eure-et-Loir et le canton de Montrésor dans l'Indre-et-Loire. Des symptômes de piétin-verse sont fréquemment observés en Champagne Berrichonne notamment derrière paille. Les maladies du pied sont plus rares dans le département du Loiret.

Quelques nouveaux cas de rouille jaune ont été signalés ces derniers jours dans les départements d'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire et du Loiret. Une nouvelle sortie de pustules pourrait être observée dans les prochains jours mais d'une façon générale grâce à un temps frais, la maladie évolue peu.

Un développement de la septoriose est encore noté. Pour lutter contre les maladies du pied l'utilisation d'une association efficace contre cette maladie est recommandée.

ORGES D'HIVER ET ESCOURGEONS

De nombreuses cultures sont au stade 1 - 2 noeuds.

Les maladies du pied se sont légèrement développées dans ces cultures. Quelques attaques de rouille jaune ont été constatées dans le département d'Indre-et-Loire mais c'est surtout contre la rhynchosporiose qu'il convient d'intervenir si la troisième feuille à partir du sommet des plantes présente couramment des symptômes.

BLES DURS

Quelques cas de rouille jaune ont été observés sur la variété TOMCLAIR.

SEIGLE

En présence de maladies du pied et de rhynchosporiose sur la troisième feuille à partir du sommet de la plante, les cultures de seigle peuvent valoriser une application fongicide début montaison.

TOUTES CEREALES

Les migrations de la tordeuse des céréales se poursuivent. D'ores et déjà des populations larvaires très importantes sont observées, dans des parcelles à proximité de bosquets, des régions de MEROUVILLE (28) et de BOISSEAUX (45). Les captures dans les autres postes de piégeage sont faibles. Dans tous les cas il est encore trop tôt pour intervenir.

Quelques oublis ayant été constatés dans le tableau sur les "FONGICIDES AUTORISES A LA VENTE POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES DES ORGANES AERIENS DES CEREALES" publié dans le Bulletin Technique n° 292, un nouveau tableau publié ci-joint le remplace. Il convient également de signaler que l'association CARBENDAZIME + TRIFORINE (Vereor multi) a reçu des autorisations provisoires de vente pourlutter contre le Piétin-Verse et la Fusariose du pied.

P408

CHARANCONS DES SILIQUES / COLZA /

Le seuil d'intervention, un insecte en moyenne par inflorescence, est sur le point d'être atteint dans quelques cultures du département du Cher.

Des captures plus importantes ont été notées ces derniers jours dans quelques postes de piégeage du département du Loiret à CERCOTTES et à TRAINOU notamment.

Des comptages en cultures sont indispensables pour s'assurer qu'un traitement n'est pas nécessaire. L'efficacité du piégeage est limitée après le début de la floraison et par températures fraîches.

Les cultures sont sensibles à ce ravageur jusqu'au stade "DIX PREMIERES SILIQUES BOSSELEES".

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"CENTRE"

G. BENAS